

LA MÉMOIRE DE DORA-MITTELBAU

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES DÉPORTÉS DE DORA, ELLRICH, HARZUNGEN ET K^o

BILLET

Extrait de «Les chemins de la Mémoire» - N° 16 février 92

«L'autocommémoration est la maladie infantile de la commémoration»... maladie fort bénigne il est vrai.

Le 4 février 1982, après accord du Président de la République - M. François Mitterrand - M. Jean Laurain, ministre des Anciens combattants, annonçait la création d'un service nouveau au sein de son département ministériel : la Commission de l'information historique pour la paix.

Le pari de la Mémoire était lancé. Quatre orientations ont guidé l'action conduite par ce nouveau service.

1. Une conception globale de la politique de Mémoire : la politique de Mémoire des guerres et conflits contemporains se développe autour de cinq volets : patrimonial (les lieux de Mémoire), commémoratif (les cérémonies), pédagogique (les expositions, publications, concours...), savant (les colloques, l'ouverture des archives), vigilant (la défense de la Mémoire et de ses acteurs).

2. Une volonté de «faire vivre ensemble» tous les acteurs de la politique de Mémoire dans leur diversité : ceux qui ont vécu ou ont été acteurs (anciens combattants, familles et descendants), ceux qui conservent la Mémoire (défenseurs du patrimoine, collectionneurs, archivistes...), ceux qui la diffusent (enseignants...), ceux qui la défendent (associations de défense de la Shoah, des libertés...), ceux qui l'approfondissent (historiens, chercheurs...).

3. Un parti pris de respect : respect de l'autonomie des associations, respect de la diversité de la Mé-

moire, respect de la diversité des engagements.

4. Une volonté de pluralisme et d'ouverture : la Mémoire des guerres et conflits contemporains est pluraliste et ouverte. Ce sont cette pluralité et cette ouverture qui assurent les fondements de la nation française.

Dix ans - dix ans de passion

La MPCIH est l'héritière de ce petit service de sept agents créé le 4 février 1982, mais elle est aussi l'héritière de toutes les politiques mises en place depuis 70 ans dans ce vieux ministère : les nécropoles, le fichier des morts pour la France, les cérémonies, les expositions...

Dix ans - dix ans d'action

Une action sans tapage, loin des feux de la rampe médiatique, du clinquant éphémère.

Il est vrai que la politique de Mémoire dans son aspect commémoratif et pédagogique a coûté moins en dix ans que le spectacle d'une heure financé par la municipalité de Paris le 18 juin 1990 ou que la commémoration de la Bataille de Valmy en septembre 1989 !

Dix ans dix ans d'engagement

Engagement des agents de la MPCIH et, au-delà, des agents du secrétariat d'Etat aux Anciens combattants et Victimes de guerre, engagement des associations d'anciens combattants qui ont soutenu, encouragé, fait vivre la MPCIH, engagement de tous les

(suite page 2)

Départ

Il monte entre nous un mur
Une montagne couverte d'herbe
et de tombes

Elle nous a séparés, la main
Qui crée les tableaux et les livres
N'auriez-vous pas vu mon visage
Un visage sans corps en pleine rue
Il n'est personne ici qui le connaisse
Son appel sombre

comme dans un gouffre

J'ai cherché mon étoile parmi vous
J'ai cherché

l'autre bout de votre monde

J'ai voulu avec vous

devenir plus fort

Vous avez fui, effrayés

Comment dirais-je un dernier mot
Pour vous, qui vous êtes perdus
Je n'ai plus sur terre de lieu
Où aller, vers où voyager

Que mes larmes sèchent
Et que mon nom

sur la pierre s'efface

Je deviendrai, comme vous,

une ombre

Et je me déferai comme fumée

Poème de Marc CHAGAL

Éd. de la Réunion
des Musées nationaux - Paris, 1985

SOMMAIRE

Billet	1-2
A. G. du Comité européen	2-3
Extraits de presse	3-4
Témoignages	5-6-7
Gedenkstätte Mittelbau-Dora et Comité européen	8
Kuratorium	8
Fondation pour la Mémoire	9
Défense du titre de Déporté	9
Érection d'une stèle en mémoire de Bergen-Belsen	9
Nouvelles brèves	10-11
Nos peines	12
Cotisations	12

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ

Extraits

Sous la présidence de Jean Mialet, le Comité européen s'est réuni le 10 janvier à la Maison des Ailes, à Bruxelles. La Hollande y était représentée par Guido Schreve et A. Van Dijk, la Belgique par A. Van Hoey, vice-président, E. Abel et A. Rinskopf, la France par J. Mialet, J. Brun, secrétaire général, G. Soubirous. Assistaient aussi à la réunion : Louis Garnier, président de l'Amicale française de Dora-Ellrich-Harzingen et K^{os}, R. Lançon, délégué de l'association française Buchenwald-Dora, et les administrateurs de l'association des prisonniers politiques belges de Dora.

Le Comité européen avait invité à Bruxelles le D^r Cornelia Klose, responsable du Gedenkstätte Mittelbau-Dora, et M^{me} Ruth Monike, conseillère municipale de la commune de Walkenried et membre consultant du Comité européen.

Le président Mialet, après avoir remercié les administrateurs de l'amicale belge pour leur accueil empreint de la plus courtoise camaraderie, souhaite la bienvenue au D^r C. Klose et à M^{me} R. Monike.

Il souligne le travail important et décisif que l'une et l'autre, chacune dans leur secteur d'activité, ont mené pour la sauvegarde du site de Dora et des tunnels A et B, en correspondance permanente avec le Comité européen. Il rend hommage à A. Van Hoey et A. Van Dijk, qui ont consacré un temps important aux objectifs du Comité.

Le secrétaire général fait le rapport d'activité pour l'année 1991 : voyage d'étude à Dora et divers kommandos – menaces de destruction des tunnels A et B – rencontre avec la commission des historiens commise par le gouvernement du Land de Thuringe – participation à la délégation des comités internationaux des camps de concen-

tration au symposium des Etats membres de la CSCE réunis à Cracovie début juin 1991...

INTERVENTION DE MADAME RUTH MONIKE

Conseillère municipale de la commune de Walkenried, sur laquelle se trouvent une partie du site du camp d'Ellrich ainsi que la pierre commémorative placée près des fondations du four crématoire aujourd'hui disparu, M^{me} R. Monike informe le Comité que la partie du site située sur la commune d'Ellrich appartient d'une part à la société de chemins de fer, d'autre part à la propriété privée dont on ignore actuellement le nom du ou des possesseurs.

L'accès du camp, à partir du passage à niveau, est maintenant condamné. Il doit se faire à partir de la grande gare située plus loin, une nouvelle route serait créée pour y accéder, reliant aussi Dora.

Puis elle fait part de deux projets dont elle conduit les études sur la commune de Walkenried :

1/ Salle de réunion – Plusieurs pièces seraient mises à disposition du Comité européen dans les étages du bâtiment qui abrite le Syndicat d'initiative. Il pourra y être tenu des réunions et y être conservé des documents de travail pour les membres du Comité et toutes les associations en faisant partie.

2/ Lieu de rencontre – Des locaux destinés à la jeunesse de tous les pays européens seraient installés dans un bâtiment ancien, près de l'ancienne porte de la Ville. Il s'y trouverait une information sur les données historiques du camp d'Ellrich, mais aussi des autres kommandos dépendant de Dora. Ces rencontres pourraient prendre la forme de séminaires, de vacances linguistiques, de conférences, dont le thème, à partir de la mémoire d'Ellrich,

devrait servir à développer l'esprit de tolérance et de compréhension réciproques.

Aucun soutien financier ne sera demandé au Comité européen, mais son appui moral lorsque les projets seront définitivement mis au point.

EXPOSÉ DU DOCTEUR CORNELIA KLOSE

Elle indique que la commission d'historiens nommée par le gouvernement du Land de Thuringe devait s'occuper uniquement des problèmes du camp de Buchenwald. L'intérêt pour le camp de Dora et sa visite n'est venu que dans un deuxième temps.

Le résultat de cette visite du camp, puis des tunnels (15 et 16 novembre 1991) a été la recommandation de préserver les tunnels et de les rouvrir pour accès du public.

Elle confirme au Comité les dispositions déjà prises et en cours d'exécution pour le site de Dora :

- déménagement du musée situé dans le bâtiment du four crématoire, qui sera conservé comme lieu de recueillement;
- aménagement du musée dans un nouveau bâtiment plus grand et complété par une information de caractère européen; ce bâtiment sera situé à droite de l'entrée du camp;
- coupe d'arbres et de buissons de manière à rendre au camp sa véritable dimension, recherche de l'implantation de l'ensemble des baraques (un travail important sur ce sujet a été fait et est remis au Comité).

Elle pense que Buchenwald et Dora seront les deux lieux de mémoire incontournables du Land de Thuringe; qu'en conséquence, le site de Dora ne dépendra plus du district, mais du Land et peut-être du gouvernement central de l'Allemagne.

Elle souhaite que, sur le plan du financement, l'administration du camp

BILLET (suite)

autres acteurs de Mémoire qui, peu à peu, ont pris «le chemin de Belle-chasse».

La MPCIH a dix ans. Elle est le résultat d'un pari et l'enfant de la passion de tous ceux qui croient que la

France ne peut vivre sans politique de Mémoire.

Dix ans. M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et Victimes de guerre, a annoncé la transformation de la MPCIH en Délégation à la Mémoire et à l'Information historique.

Un nouveau pari s'ouvre devant nous – avant de nous y engager, succombons aux délices de l'autocommémoration. Merci à tous ceux, et d'abord aux ministres, qui ont permis que vive la politique de Mémoire.

Serge BARCELLINI

La transformation de la Mission permanente aux commémorations et à l'Information historique en délégation à la Mémoire et à l'Information historique est-elle de nature à nous inquiéter ? Cette disposition est-elle rendue nécessaire à la suite de réductions budgétaires ? La conséquence en serait une diminution de l'action menée depuis dix ans pour la sauvegarde de la Mémoire collective du Monde combattant, élément essentiel du patrimoine de la Nation, mais aussi, par certains de ses aspects, de celui de l'Europe. Est-elle, au contraire, un moyen d'en renforcer le développement ? Faisons confiance sur ce sujet à Monsieur Mexandeau, secrétaire d'Etat aux ACVG.

